

Les Cahiers des dix



Cyrille Boucher (1834-1865) Disciple de Louis Veillot

Philippe Sylvain, S. R. C.

Numéro 37, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025301ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025301ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sylvain, P. (1972). Cyrille Boucher (1834-1865) : disciple de Louis Veillot. *Les Cahiers des dix*, (37), 295–317. <https://doi.org/10.7202/1025301ar>

Cyrille Boucher (1834-1865) disciple de Louis Veillot

par PHILIPPE SYLVAIN, S. R. C.

Qui aujourd'hui connaît la carrière et même le nom de Cyrille Boucher, si l'on excepte les chercheurs qui étudient l'histoire du journalisme québécois de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle? Dix ans seulement après le décès, à trente et un ans, de ce brillant journaliste, de rares contemporains se remémoraient encore, au témoignage d'Oscar Dunn, les aspects essentiels de sa personnalité et de son action: « L'oubli, l'oubli le plus profond, écrivait Dunn en 1875, a scellé son tombeau. Seuls quelques amis se souviennent de ses plus belles qualités, une élite a gardé mémoire de son immense talent¹. »

Il n'est donc pas inutile de rappeler à grands traits la carrière, brève mais colorée à souhait, de ce disciple avoué de Louis Veillot — le premier d'une innombrable lignée au Canada français —, et de donner en même temps un aperçu des moeurs journalistiques de l'époque.

* * *

Le futur journaliste ultramontain naquit à Saint-Remi-de-Napierville, le 30 juillet 1834, du mariage de François-Xavier Boucher et de Félicité Roy. Son père était un modeste journalier.

La paroisse de Saint-Remi avait été érigée canoniquement six ans auparavant, le 3 juin 1828². Elle avait reçu comme curé — il le sera jusqu'à sa mort, le 24 août 1862 — l'abbé Pierre Bédard, qui, pendant les trois années précédentes, avait été missionnaire aux Iles-de-la-Madeleine. Arrivé à Saint-Remi, il n'y avait trou-

1. *Revue canadienne*, t. XII (1875), p. 642.

2. Hormidas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, 1925, p. 658.

vé, selon l'auteur de sa notice nécrologique, qui semble bien être Cyrille Boucher, qu'un petit presbytère en pierre et trois ou quatre cabanes en bois; tout autour régnait la forêt. Prêtre dévoué et entreprenant, l'abbé Bédard construisit l'église en 1837 et, sous son impulsion, au dire de son biographe, « non seulement la paroisse s'est peuplée de proche en proche et est devenue une des plus belles paroisses du diocèse de Montréal, mais encore a été dotée d'écoles où la jeunesse puise une éducation solide et religieuse »³.

C'est grâce au curé Bédard qu'à l'âge de dix-sept ans, en septembre 1851, Cyrille Boucher commençait son cours classique chez les Sulpiciens, au Collège de Montréal. L'institution portait alors officiellement le nom de Petit Séminaire, mais « jamais on ne réussit à le départir de celui sous lequel on l'avait désigné auparavant. C'est ainsi que le chemin qui passait devant l'immeuble s'appela longtemps « rue du Collège », aujourd'hui rue Saint-Paul⁴. »

Inscrit aux éléments latins, Cyrille Boucher rencontra le futur avocat et juge Siméon Pagnuelo, son cadet d'au moins six ans. A la distribution des prix de juillet 1852, son nom n'apparut qu'une fois au palmarès: il se classa premier en instruction religieuse, place qu'il conservera infailliblement chaque année. Les années suivantes, en syntaxe et en méthode, en plus d'un accessit d'excellence, il obtint des prix et accessits en latin et en anglais, thème et version, de même qu'en arithmétique. Au cours de sa versification, pour des raisons qui demeurent inconnues, il quitta le Collège de Montréal⁵.

En septembre 1855, Boucher fut admis gratuitement au Collège Sainte-Marie. Le recteur-fondateur de l'institution, le père Félix Martin, l'exempta de la classe des belles-lettres pour le placer en rhétorique sous la direction d'un remarquable éducateur, le père Adolphe Larcher. Parmi ses camarades se trouvaient Jo-

3. *Minerve*, 13 septembre 1862.

4. Olivier Maurault, *Le Collège de Montréal, 1767-1967*. Deuxième édition, revue et mise à jour par Antonio Dansereau. Montréal, 1967, p. 83

5. Paul Desjardins, *Cyrille Boucher*, p. 4-5. Etude inédite aux Archives de la Société de Jésus, Province du Canada français, Saint-Jérôme.

seph Royal et Edouard Lefebvre de Bellefeuille. A la fin de l'année, il obtint la première place en discours français, en version grecque, en histoire moderne, en histoire du Canada, la seconde en discours et vers latins ⁶.

L'année suivante, la pauvreté le contraignit à discontinuer ses études pour s'improviser professeur au collège classique et commercial que le curé de Terrebonne, l'abbé Adrien Théberge, avait fondé en 1847 avec le concours du seigneur Joseph Masson. La direction en avait été confiée à l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ⁷.

Durant les loisirs que lui procurait un enseignement qui ne dut pas l'accaparer beaucoup, Boucher se livra à une orgie de lectures, où l'on devine que Louis Veullot, alors à l'apogée de son talent et de son influence, tint la part du lion. Le premier article que l'on connaisse de Boucher, « Essai sur le guerrier », paru dans *la Minerve* du 26 novembre 1856, n'est qu'une paraphrase de l'ouvrage de Veullot publié l'année précédente, *La guerre et l'homme de guerre*. Adolphe Ouimet qui, sous le pseudonyme de Sophog Velligul, brochait en 1858, dans sa série *Les contemporains canadiens*, un pamphlet contre Boucher, ne veut voir dans cet essai qu'un « pillage » de l'ouvrage de Veullot ⁸.

Tout en enseignant, Boucher avait donc commencé à tâter du journalisme. Il collabora à *la Patrie*, dont le rédacteur en chef, le légitimiste français Alfred Rambau, venait de mourir le 30 octobre 1856 ⁹, pour être remplacé par un autre Français, Félix de Laponterie. Il fonda, en décembre 1857, avec Adolphe Ouimet ¹⁰, l'hebdomadaire *la Guépe*, dont il fut pendant quelque temps le principal rédacteur ¹¹. Mais c'est surtout sa collaboration au *Courrier du Canada*, où il apprécia les conseils expérimentés du rédacteur en chef, Joseph-Charles Taché, qui marqua son entrée effective dans la carrière journalistique. Entre-temps il avait quitté

6. *Ibid.*, p. 6.

7. C.-A. Gareau, *Aperçu historique de Terrebonne*, Terrebonne, 1927, p. 37-38.

8. Sophog Velligul, *Les contemporains canadiens*, 2, Boucher, Trois-Rivières, 1858, p. 28.

9. *Patrie*, 31 octobre 1856.

10. E.-Z. Massicotte, BRH, 32 (1926), p. 57.

11. Joseph Royal, *l'Ordre*, 11 octobre 1865.

l'enseignement pour s'inscrire à l'Ecole de droit du Collège Sainte-Marie.

* * *

Dans les numéros des 1er, 2, 3 et 4 juillet 1857 du *Courrier du Canada* parurent des articles dans lesquels Boucher prenait la contrepartie de la thèse que l'abbé Jean-Joseph Gaume avait soutenue dans son fameux *Ver rongeur des sociétés modernes ou le paganisme dans l'éducation*, publié à Paris cinq ans auparavant, et qui avait déchaîné en France une polémique retentissante sur l'usage des auteurs païens dans les collèges catholiques. Mgr Dupanloup s'était inscrit en faux contre la thèse de Gaume, à savoir que les classiques païens contribuaient à la décadence morale des adolescents.

Boucher reprenait dans ses articles les arguments de Dupanloup. L'abbé Norbert Barret, du Collège de l'Assomption, ne tarda pas à lui répondre dans le sens gaumiste: pourquoi ne pas substituer, ou du moins ajouter les auteurs chrétiens, les saints Pères, aux auteurs généralement employés dans l'enseignement du latin et du grec? A l'éloge que Boucher faisait de la Renaissance, Barret opposait un réquisitoire en règle contre cette époque, source lointaine, à son avis, des maux de la Révolution¹².

La polémique Boucher-Barret n'était que le prélude combien anodin de la campagne furieuse que l'abbé Alexis Pelletier allait déclencher, huit ans plus tard, contre l'enseignement et les autorités du Séminaire de Québec. On retrouve donc Boucher aux origines de la première affirmation véhémement de l'ultramontanisme sur la scène québécoise; on verra plus loin que les thèses que Boucher défendra comme rédacteur de *l'Ordre* préfigureront une autre phase de l'ultramontanisme, celle qui sera amorcée par la publication du « programme catholique ».

L'abbé Barret n'avait pas tardé à apprécier le talent de son jeune adversaire. En mettant le point final à la polémique sur les classiques, il exhortait Boucher à persévérer dans la défense des bonnes doctrines, c'est-à-dire, pour se replacer dans le contexte de

12. *Courrier du Canada*, 27 juillet 1857.

l'époque, celles qui s'opposaient aux thèses « impies » que des journaux comme *le Pays* ou *l'Avenir*, récemment ressuscité par le citoyen Pierre Blanchet, développaient à longueur de colonnes :

Encore un mot avant de terminer, pour engager M. Boucher à continuer la campagne qu'il a commencée avec habileté et succès pour la défense des principes qui font la vie des peuples et des sociétés. Ses talents, son énergie, le sentiment chrétien dont son cœur paraît si vivement pénétré, lui assurent par avance un triomphe éclatant sur la propagande anti-sociale qui cherche à infecter les mœurs publiques du poison de ses mauvaises doctrines. Il faut des plumes bien trempées comme la sienne pour stigmatiser les adeptes de l'école impie et révolutionnaire qui, dans leur ardeur pour propager le mal partout où ils en trouvent à faire, en ont déjà fait beaucoup dans nos villes et, comme des oiseaux de mauvais augure, ont fait leur apparition au cœur de nos campagnes¹⁴.

Barret faisait allusion à une série d'articles que Boucher venait de publier¹⁵. Intitulés « De la démocratie », c'était une réponse à *l'Avenir*. En se faisant le défenseur de la tradition et de l'ancien système, en attaquant sans ménagement le « progrès », l'éducation moderne et utilitaire, Boucher devait nécessairement provoquer la colère des « amis de la liberté » et se faire qualifier de rétrograde, de partisan des ténèbres et de l'ignorance. Il répondit de sa meilleure encre aux diatribes de Blanchet.

Les études de droit qu'il commençait allaient à peine ralentir sa production journalistique.

* * *

Cyrille Boucher avait en effet repris le chemin du Collège Sainte-Marie, où une Ecole de droit avait été fondée en mai 1851. Entre autres caractéristiques assez singulières, cette Ecole ne comptait qu'un seul professeur, qui était Maximilien Bibaud.

Les étudiants, au nombre de quatorze au moment où Boucher se joignit à eux, n'étaient pas astreints à d'autres examens qu'à ceux du barreau.

13. *Ibid.*, 7 août 1857.

14. *Ibid.*, 28 septembre 1857.

15. *Ibid.*, 4, 7, 9, 11 septembre 1857.

Bibaud avait divisé la matière de son enseignement en quatre tranches, réparties sur une période de deux ans¹⁶.

Les cours avaient lieu trois fois la semaine. A part l'Université McGill, où l'on voyait peu la jeunesse canadienne-française, Bibaud monopolisait l'enseignement du droit à Montréal : « Beaucoup de science et d'originalité, au témoignage de l'un de ses anciens étudiants, en faisant un personnage qui n'était pas banal. Toujours drapé dans un manteau noir, l'aspect sévère et l'air solennel, il ressemblait aux docteurs de la loi enseignant dans les synagogues¹⁷. »

Le programme des études n'avait rien d'exigeant : un jeune homme actif comme l'était Boucher pouvait, tout en faisant son droit, assurer sa collaboration aux journaux. Même l'assistance aux cours ne semblait pas soumise à un contrôle rigoureux. Et ceux qui se retrouvaient devant la chaire de Bibaud prenaient leurs dispositions pour passer le temps le plus agréablement possible, du moins si l'on en croit L.-O. David : « On assistait à ses cours en lisant des romans, en jouant des tours aux voisins, en suscitant des discussions amusantes entre lui et quelques-uns de ses élèves les plus retors. Lorsqu'il était embarrassé, il accablait ses jeunes contradicteurs sous une avalanche de textes latins ou de citations grecques, mais sans jamais changer de ton, toujours calme et solennel. Nous le respections tout de même et admirions sa patience et son sang-froid¹⁸. »

Boucher fut reçu avocat en décembre 1861¹⁹.

* * *

Jusqu'à son entrée à l'École de droit, Cyrille Boucher s'était comporté en franc-tireur du journalisme catholique. De retour à Montréal après son séjour d'une année à Terrebonne, il avait commencé de prendre une part de plus en plus active à l'offensive que l'évêque de Montréal menait contre l'Institut canadien.

L'on se souvient des trois lettres pastorales que Mgr Bourget publiait le 10 mars, le 30 avril et le 31 mai 1858 contre l'Institut

16. Paul Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal*, 2 vol., Montréal, 1940-1945, t. II, p. 60-75.

17. L.-O. David, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, 1917, p. 282.

18. *Ibid.*, p. 283.

19. P. Desjardins, *Cyrille Boucher*, p. 29.

canadien²⁰. Il en résulta le départ de quelque cent trente-cinq membres qui fondèrent l'Institut canadien-français, inauguré le 16 décembre suivant. Au témoignage de Boucher, cet Institut prit tout de suite « une tournure vraiment nationale », qui lui faisait répéter, après Victor Hugo : « Ceci tuera cela²¹. »

L'acte d'autorité de Mgr Bourget n'était que l'aspect spectaculaire d'une résistance acharnée à l'influence considérée comme réfaste de l'Institut canadien chez les jeunes catholiques de Montréal, résistance qui s'incarnait principalement dans deux organismes, « l'Union catholique » du Collège Sainte-Marie et « le Cabinet de lecture paroissial » des Sulpiciens.

L'Union catholique avait débuté en 1854 sous la forme d'une congrégation puis d'une académie. Là encore on retrouve une impulsion venue de Mgr Bourget, comme nous l'apprend le père Firmin Vignon, qui fut mêlé de très près à son organisation :

L'Eglise de Montréal était depuis longtemps dans le deuil. Elle voyait les jeunes gens, à peine embarqués au milieu du monde, suivre la route de leurs aînés, abandonner la boussole de l'Eglise catholique, et aller faire naufrage contre le terrible écueil. L'écueil, c'était l'Institut, et le naufrage, l'abandon des devoirs du chrétien.

Mgr de Montréal jetait souvent les regards vers le Collège Ste-Marie. Il croyait y découvrir une étoile de salut pour la jeunesse. Il réitéra souvent ses instances afin d'y établir une oeuvre pour les jeunes gens. Dès le mois de septembre 1854 on essaya et la société fut alternativement une congrégation et une académie²².

Le premier directeur en fut le recteur, le père Félix Martin. Le père Firmin Vignon, qui avait succédé au père Martin comme recteur, avait groupé soixante jeunes gens, qui élirent, le 16 avril 1858, leur bureau de direction. Cyrille Boucher fut choisi comme secrétaire²³.

20. Je les ai analysées dans mon étude « Libéralisme et ultramontanisme au Canada français : affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865) », *Le Bouclier d'Achille* (W. L. Morton, éditeur), Montréal et Toronto, 1968, p. 221-228.

21. *Ordre*, 1er février 1859.

22. Firmin Vignon, *Apologie de l'Union catholique*, p. 3. Cahier de 67 pages écrites sur deux colonnes. Rédigé vers 1864. Aux Archives de la société de Jésus, Province du Canada français, Saint-Jérôme.

23. *Ibid.*, p. 8.

L'Union catholique fut le berceau du journal *l'Ordre*.

Boucher était également membre actif du « Cercle littéraire du Cabinet de lecture paroissial ».

Le Cabinet de lecture paroissial, l'ancêtre à un certain point de vue de la Bibliothèque Saint-Sulpice et par suite de la Bibliothèque nationale du Québec, fut établi, le 2 février 1857, dans un local spacieux situé près de la Place d'Armes et mis à sa disposition par les Sulpiciens. Il avait pratiquement commencé d'exister dès juillet 1844 sous le nom d'« Archiconfrérie des Bons Livres de Ville-Marie ». Le 16 février 1857, sous les auspices de M. Granet, supérieur de Saint-Sulpice, avec le concours de Mgr Bourget, des pères Oblats, du recteur du Collège Sainte-Marie et de laïcs influents comme P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique, Henry Starnes, maire de Montréal, Côme-Séraphin Cherrier, Augustin-Norbert Morin et Jacques Viger, il était inauguré en grande pompe. A l'oeuvre des bons livres s'ajoutait l'oeuvre des conférences publiques, à laquelle se greffa, en octobre 1857, un cercle littéraire²⁴, qui devint par la suite le Cercle Ville-Marie²⁵.

L'Echo du Cabinet de lecture paroissial de Montréal commença à paraître le 1er janvier 1859. Le sulpicien Louis Regourd en assumait la rédaction²⁶.

Le Cabinet de lecture, dont le programme était « l'instruction, l'enseignement et la diffusion des sciences religieuses et morales et la connaissance des arts, au moyen de la circulation des livres et journaux et de lectures ou discours publics » avait été fondé, au témoignage d'un contemporain, « en opposition à l'Institut canadien »²⁷, comme d'ailleurs l'Institut canadien-français et l'Union catholique.

24. Henri Gauthier, « Le Cabinet de lecture paroissial », *Revue canadienne*, nouvelle série, t. VIII (1911), p. 387-400.

25. Le Cabinet de lecture paroissial fut logé, à partir de 1860, dans un immeuble nouvellement construit angle Notre-Dame et Saint-François-Xavier, où l'on avait tenu les petites écoles de 1686 à 1839. Il y resta jusqu'en 1911, année qui vit l'inauguration de la Bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis (Olivier Maurault, *Moissons de Ville-Marie*, Montréal, 1942, p. 135).

26. Edmond Lareau, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, 1877, p. 17.

27. L.-O. David, *Souvenirs et biographies*, Montréal, 1911, p. 8.

Mais des trois, l'Institut canadien-français était sans conteste, du moins au début, le plus vivant, le plus attrayant pour une jeunesse avide de s'initier aux secrets de l'art oratoire. Le père Vignon nous en donne la raison :

La tribune du Cabinet de lecture est toute académique. Elle exclut les discussions bruyantes et passionnées de la politique; ses débats doivent être préparés avec soin et prononcés avec grâce. [...] La tribune de l'Institut canadien-français est au contraire toute parlementaire. Elle admet les discussions de la politique. Son but est même de former des orateurs populaires et d'habituer les jeunes gens à la lutte des partis. Les contradicteurs interviennent à l'improviste pour renverser les défendants. Alors il n'est pas question de plaire, mais de vaincre ou de mourir²⁸.

Toutefois, ce qui l'avait rendu populaire fut aussi le principe de sa décadence précoce : « La politique lui devint funeste. En effet, l'époque des élections arriva, on se réunit pour s'entendre, mais bientôt on put distinguer deux factions rivales. [...] Un grand nombre cessèrent de s'intéresser aux séances, les uns pour éviter de rencontrer un adversaire politique, les autres pour n'être pas exposés à la grossièreté de son langage²⁹. »

L'Union catholique, pour sa part, avait déjà apporté sa contribution à la lutte contre l'Institut canadien en fondant un journal, *l'Ordre*, dont le premier numéro paraissait le 23 novembre 1858.

* * *

C'est Joseph Royal qui en prit l'initiative durant l'été de 1858. Il fit appel à son ami Cyrille Boucher, puis un peu plus tard à Edouard Lefebvre de Bellefeuille et à Louis Beaubien, tous anciens élèves du Collège Sainte Marie et en particulier du père Adolphe Larcher. Or aux élections du bureau de direction de l'Union catholique, en novembre 1859, Beaubien sera élu président, Joseph Royal, vice-président, Cyrille Boucher trésorier et Lefebvre de Bellefeuille bibliothécaire³⁰.

Quant à l'idée de cette fondation, on l'attribuait au chanoine Venant Pilon, de l'évêché de Montréal, qui, au Cabinet de lecture

28. F. Vignon, *Apologie de l'Union catholique*, p. 39-40.

29. *Ibid.*, p. 43.

30. *Ordre*, 8 novembre 1859.

paroissial, le 20 avril 1858, fit sur « le journalisme catholique et l'apostolat laïque » un exposé qui empruntait sa force à l'exemple et aux écrits de Louis Veillot. Joseph Royal se trouvait dans l'auditoire. Après avoir affirmé qu'« un parti vraiment catholique » existait déjà à Montréal, constitué par les membres du Cabinet de lecture, du Cercle littéraire et de l'Union catholique, le conférencier s'écriait : « ... il manque encore une chose essentielle au parti catholique pour qu'il puisse remplir avec un plein succès tous les devoirs de son apostolat, dans l'état actuel de la société. Cette chose, Messieurs, peut-être l'avez-vous devinée, c'est le journalisme religieux ³². »

Joseph Royal trouva auprès d'un vétéran de la politique canadienne, Denis-Benjamin Viger, qui allait également « encourager puissamment » l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, l'aide financière nécessaire à la publication d'un journal ³³. Puis il gagna à son projet Cyrille Boucher, qui venait de quitter la rédaction de *la Guêpe* et de mettre fin à sa collaboration à *la Minerve* et à *la Patrie*. Enfin le premier numéro de *l'Ordre*, ayant comme sous-titre *Union catholique*, put paraître

De tous les collaborateurs du journal, Cyrille Boucher était évidemment le plus connu. Tout récemment encore il avait fortement attiré l'attention en s'en prenant avec violence à Louis-Antoine Dessaulles et aux autres conférenciers de l'Institut canadien. Dessaulles, qui venait de commettre, en février 1858, une conférence sur l'évolution, était la preuve, suivant Boucher, que « les impies ne font pas fureur ici » : « Il avait un sujet vibrant, et à chaque bout de phrase, il avait mis une *pointe* afin d'exciter les passions et les applaudissements : il a fait sa *lecture* au milieu d'un silence universel ³⁴. »

Malheureusement « notre Voltaire au rabais » n'était pas seul. Un mois plus tard, Boucher réprouvait « l'ignoble verbiage dont on faisait usage dans les discussions de l'Institut canadien et la façon dont on y traitait la religion catholique et toutes les choses

31. *Ibid.*, 3 décembre 1860.

32. *Ibid.*, 10, 14, 17 décembre 1858.

33. Joseph Royal, notice nécrologique de Viger, *l'Ordre*, 27 février 1861.

34. *Courrier du Canada*, 1er mars 1858.

dignes du respect des hommes sensés ». « Mais le plus significatif de cela, poursuivait Boucher, c'est le fait d'emplir la bibliothèque et le cabinet de lecture de cette malheureuse institution de publications irrégulières, fausses et immorales, et de faire monter à la tribune d'un institut canadien-français des ministres suisses pour y faire de la propagande anti-catholique³⁵. »

Ces attaques passionnées coïncidaient avec la publication des trois pastorales de Mgr Bourget contre l'Institut canadien. Enfin Boucher résuma ses griefs contre ses adversaires dans une série de cinq articles qui parurent dans *le Courrier du Canada* du 6 au 16 août 1858. Ces articles, coiffés du titre « Où allons-nous ? » reprenaient des thèmes semblables à ceux que Boucher avait déjà développés, dans le même journal, l'année précédente, sous le titre « De la démocratie ».

Comme on le pense bien, les « démocrates » n'avaient pas manqué de prendre bonne note de ces diatribes. Aussi quand on apprit, à l'été de 1858, qu'après avoir quitté *la Minerve* et *la Patrie*, Boucher s'appretait à participer à la fondation d'un journal indépendant, s'émut-on en certains milieux : on s'employa à le représenter comme un aventurier de la plume, prêt à collaborer à n'importe quelle besogne, pourvu que cela rapportât. Cette accusation allait s'attacher à Boucher comme une tunique de Nessus.

Une autre accusation aussi tenace allait bientôt l'atteindre, celle que ses articles de *l'Ordre* étaient inspirés par le chanoine Venant Pilon.

Ayant lancé l'idée d'un journal vraiment catholique et indépendant des partis, le chanoine Pilon n'allait évidemment pas se désintéresser d'une oeuvre qui lui tenait à coeur, d'autant plus qu'il se sentait très près des jeunes rédacteurs de *l'Ordre*. Mais il se défendit toujours de prendre une part effective à la rédaction du journal³⁶.

A peine plus âgé que ses jeunes amis, étant né à Sainte-Genève de Montréal le 27 février 1822, Venant Pilon était rede-

35. *Ibid.*, 5 avril 1858.

36. *Ibid.*, 19 avril 1859.

vable à la générosité de son curé, l'abbé Louis-Marie Lefebvre, d'avoir pu faire ses études classiques au Collège de l'Assomption. Ordonné prêtre le 20 décembre 1845, quelque temps directeur du Collège de Chambly, il avait été ensuite attaché à l'évêché de Montréal par Mgr Bourget qui le créait, en 1847, chanoine titulaire de la cathédrale Saint-Jacques.

C'est à cette époque qu'il s'était lié d'amitié avec un autre prêtre de l'évêché, futur évêque de Saint-Hyacinthe, l'abbé Joseph La Rocque, qui fut rédacteur des *Mélanges religieux* de 1847 à 1852³⁷.

Cette circonstance explique sans doute l'intérêt que le chanoine Pilon prit au journalisme religieux, d'autant plus que, « l'une des meilleures plumes du clergé », au témoignage de l'auteur de sa notice nécrologique, il était devenu « un vif admirateur du plus grand publiciste chrétien de ce siècle, Louis Veillot »³⁸.

Il faut souligner ici le lien qui existait, grâce à Venant Pilon, entre les *Mélanges religieux* et l'*Ordre*, comme il importe de remarquer qu'à l'*Ordre* ultramontain succédera le *Nouveau Monde*: cette fois-ci, la liaison sera assurée par un autre collaborateur de l'*Ordre*, Joseph Royal.

Royal était un protégé de Pilon. Né à Repentigny le 7 mai 1837, il avait été remarqué à l'école primaire, et c'est le chanoine Pilon qui s'était chargé de solder toutes les dépenses de ses années d'études, d'abord au Collège de Montréal, puis au Collège Sainte-Marie.

Ayant pris son brevet d'avocat avec George-Etienne Cartier, Royal était entré, en 1857, au journal patronné par Cartier, la *Minerve*, où, suivant son biographe, il « vint en contact avec les hommes d'Etat qui gouvernaient le pays et eut l'occasion de connaître leurs pensées sur les problèmes du jour et l'orientation qu'ils désiraient donner aux institutions du pays »³⁹.

37. *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de S.-Jacques de Montréal*, Montréal 1882, p. 176-177.

38. *Ordre*, 3 décembre 1860.

39. L.-A. Prud'homme « L'honorable Joseph Royal. Sa vie, ses oeuvres », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, seconde série, tome X, section I (1904), p. 3-24. *Revue canadienne*, 41e année, t. II (1905), p. 36-66.

Le fait que Boucher, Pilon et Royal aient été conduits par un cheminement identique, grâce à la charité sacerdotale, d'un milieu populaire modeste à la culture classique, apanage de la classe aisée, liés au surplus d'une étroite amitié et habités par un idéal qui s'alimentait aux écrits de leur commune admiration, Louis Veillot, autant d'éléments propres à souder en une synergie remarquable l'action de ces trois hommes qui constituèrent le noyau primordial de la rédaction de *l'Ordre*, le chanoine Pilon étant le conseiller, alors que les deux autres tenaient la plume. Joseph Royal, dans la notice qu'il écrivit à la mort de Boucher, a reconstitué d'une manière éloquente cette atmosphère unique des débuts du journal.

Après avoir indiqué qu'Edouard Lefebvre de Bellefeuille et Louis Beaubien vinrent bientôt se joindre à eux, Royal ajoutait :

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire intime de la première année de *l'Ordre*, ni des relations si douces et si pures qui nous attachèrent les uns aux autres. Chacun de nous avait soif de dévouement; nous étions persuadés que notre foi et notre nationalité avaient besoin de nouveaux défenseurs et de nouvelles armes; nous nous jetâmes dans la mêlée hardiment, sans arrière-pensée, ne regardant que devant nous et frappant toujours à visage découvert. Tous quatre dans la première fleur de la jeunesse et de l'inexpérience, nous n'avions pas encore appris à haïr, ni à pardonner, et il nous fut facile d'oublier, au sein d'une intimité charmante et dans la société d'un saint prêtre et d'un homme distingué, moissonné lui aussi par la mort avant le temps, — il nous fut facile, dis-je, d'oublier, tant que les illusions nous restèrent.

Que nous importait le succès ou l'argent! *L'Ordre* avait des abonnés; nous comptions sur les sympathies actives et de haut lieu; nous nous flattions que tout irait de soi. Hélas! combien le charme fut de courte durée⁴⁰!

Joseph Royal et Cyrille Boucher avaient passé un contrat, pour l'impression de *l'Ordre*, avec les imprimeurs Sénécal, Daniel et Cie, 6, rue Saint-Vincent, les mêmes qui avaient imprimé *la Patrie* jusqu'en juillet 1858, date de la disparition du journal fondé par Alfred Rambau.

40. *Ordre*, 11 octobre 1865.

Boucher eût souhaité un journal quotidien; finalement on se décida pour la publication de deux numéros par semaine. C'est le 5 mars 1860 que *l'Ordre*, de bihebdomadaire, devint trihebdomadaire et vit son format s'agrandir, mais le progrès de l'organisation matérielle s'accompagna peu à peu d'un amoindrissement de la liberté d'expression des rédacteurs. Enfin, le 15 novembre de la même année, le journal passait entre d'autres mains : *l'Ordre* ultramontain avait vécu pour faire place à *l'Ordre* libéral modéré.

Dans le plan des fondateurs, *l'Ordre* est avant tout un journal de doctrine, consacré à la défense de la vérité dans tous les domaines : religieux, national, politique. Bien que tous les rédacteurs se considèrent comme égaux et fraternellement fassent équipe, Cyrille Boucher apparaît bientôt comme leur chef, et c'est à lui qu'échoit la tâche de présenter le programme. Il rédige assez souvent la revue de la presse, assiste alternativement avec Joseph Royal aux séances de la session et, dans cette revue comme dans le compte rendu des débats parlementaires, il glisse ici et là, sur les hommes et sur les faits, des réflexions morales dont le ton tranchant déclenche assez souvent la polémique. Déjà redouté pour sa verve et son intransigeance lorsqu'il collaborait au *Courrier du Canada*, à *la Patrie* et à *la Minerve*, il devient bientôt à *l'Ordre* le point de mire des attaques partisans. C'est un trouble-fête dont l'indéniable influence sur les jeunes gens de son âge, les électeurs de demain, menace de déranger bien des plans.

Car Boucher va s'attaquer désormais, non seulement aux libéraux démocrates de l'Institut canadien et à leurs organes dans la presse, *le Pays* et le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, mais encore aux partisans de George-Etienne Cartier et au journal des conservateurs, *la Minerve*.

Dès le début, dans son article-programme, il affirme sans ambiguïté que le journal sera indépendant des partis :

Notre place dans la presse se trouve nettement marquée, notre devoir clairement défini et nos armes fortement trempées. Notre place se trouve au-dessus des partis qui s'agitent aujourd'hui dans l'arène politique; notre devoir, c'est de dire sans respect humain et sans détour, sans peur et sans transac-

tions honteuses, la vérité à chacun dès que nous nous apercevons qu'il s'en éloigne. Nos armes, ce sont les armes dures et tranchantes de la vérité; elles nous vengeront d'une politique fausse et d'une législation sans pudeur. Vérité dans la polémique, vérité dans les faits, vérité dans l'histoire, vérité dans la politique, vérité dans la religion : voilà ce que nous voulons⁴¹.

Idéaliste intransigeant, Boucher ne pouvait tolérer les compromissions auxquelles avaient recours les chefs du parti conservateur pour se maintenir au pouvoir à cette époque d'instabilité ministérielle :

Politique rampante et sans entrailles, tu n'es pas celle qu'il faut à mon pays; il est fait pour être gouverné plus noblement. Il lui faut des pensées désintéressées et nationales; il lui faut, pour s'avancer d'un pas sûr et ferme dans la voie du vrai progrès, des éléments, des principes pleins de vie. Et c'est ainsi que l'on est véritablement conservateur. Ce que l'on bâtit ainsi résiste plus, et se conserve mieux. Avec ces éléments et ces principes, l'édifice social ne s'élève pas sur un sable léger et mouvant, mais il prend des racines profondes dans le sol et comme un chêne antique, il élève dans les tempêtes sa tête vers les cieux⁴².

C'est précisément pour être tout à fait libres dans l'affirmation d'une politique vraiment conservatrice au plan social et religieux que Cyrille Boucher et Joseph Royal avaient quitté la rédaction de *la Minerve* pour collaborer à la fondation d'un nouveau journal : « *L'Ordre* défend les mêmes principes que prétend défendre *la Minerve* : nous ne différons que sur la manière de combattre⁴³. »

Les jeunes paladins de *l'Ordre* se montrèrent tellement virulents dans la critique du parti conservateur que le rédacteur en chef du *Courrier du Canada*, Joseph-Charles Taché, qui avait été le mentor dans le journalisme et qui restait l'ami de Boucher, crut bon de ramener son jeune confrère à une appréciation plus réaliste de la politique canadienne :

41. *Ibid.*, 26 novembre 1858.

42. *Ibid.*, 10 décembre 1858.

43. *Ibid.*, 18 janvier 1859.

Qu'on blâme ce que l'on croit blâmable, et il y a eu beaucoup à blâmer, nous l'admettons, dans la conduite du parti conservateur, il n'y a rien à redire là-dedans pourvu qu'on reste dans le vrai et dans les bornes d'une polémique bienveillante; mais qu'on vienne faire tout en soi pour démolir un parti qui, quelles que soient ses erreurs d'ailleurs, est après tout le représentant de l'ordre et des bonnes idées et cela dans l'intérêt des hommes du mauvais parti : voilà ce que nous ne comprenons pas et ce qui nous afflige. Car il faut bien s'imaginer que, dans les choses de ce monde, la perfection n'est nulle part; et que dans notre état de société mixte, mal entourée, à peine constituée, le gouvernement du pays offre des difficultés exceptionnelles qu'aucune administration ne peut toutes surmonter.

L'Ordre est sans cesse à jeter en pâture, à l'opinion déjà fourvoyée, de vagues accusations, dont s'emparent toutes les ambitions déçues, toutes les convoitises, pour augmenter le trouble qui règne déjà. *L'Ordre* repousse de toutes ses forces, en cela nous sommes parfaitement d'accord, la monstrueuse combinaison Brown-Dorion; mais il repousse et combat à peu près avec autant de mauvais vouloir le grand parti dont M. Cartier est le chef, en disant qu'il est aussi facile que désirable de constituer un autre cabinet que celui que nous avons.

Allons droit au fait! Pour nous, nous n'échangerions pas M. Cartier pour aucun de ceux qui pourraient ou voudraient être ses successeurs; cela ne veut pas dire que nous croyons qu'il sera impossible de remplacer M. Cartier quand il disparaîtra — qu'on nous comprenne bien. Quant à son ministère, il y faut des changements qui y mettent l'élément canadien-français dans la position numérique qui lui convient. Voilà notre pensée entière sur ce sujet. Heureusement qu'au point de vue religieux et social, tous les journaux français dignes de ce nom sont tous d'accord⁴⁴.

Mais Boucher et ses amis firent la sourde oreille aux appels de Taché et continuèrent à frapper d'estoc et de taille. Pour eux la politique de modération, telle que prônée par le journal de Cartier, à l'endroit des libéraux démocrates, allait aboutir à la catastrophe :

Nous ne sommes pas des modérés! Certes! Il y a sept ans que *la Minerve* prêche dans un langage modéré la modération

44. *Courrier du Canada*, 23 février 1859.

au *Pays*. *Le Pays* lui rit au nez. Car *le Pays* est un franc gaillard qui ne se tient coi que lorsqu'on le malmène d'importance. Il y a sept ans que *la Minerve*, larmoyant, dit des paroles modérées aux *rouges*. Les *rouges* n'ont pas pris la moindre teinte *bleue*; M. Dorion n'a pas abandonné un seul de ses principes, oublié une seule des vieilles idées avancées; ses amis sont les mêmes, ardents et passionnés, comme si jamais la modération leur avait été prêchée. Les journaux ont été modérés; et pendant ce demi-sommeil, l'ennemi organisait ses plans, gagnait du terrain et se préparait, dans un sinistre silence, à vous renverser, vous et votre modération. En quoi serions-nous modérés? Dans la défense des principes de l'Église? de la hiérarchie sociale? Je ne ferai à personne l'injure de lui supposer cette modération. Serons-nous modérés dans l'attaque des personnes qui veulent trafiquer et se faire marchands de conscience, comme d'autres se font marchands de partis? Ce serait faiblir quand il faut frapper juste et fort; ce serait recourir aux remèdes lents et douteux quand il faut recourir aux remèdes violents et certains. Heureux les pacifiques, mais il n'y a que les violents qui triompheront⁴⁵.

Puisque *la Minerve* biaisait sur les principes et refusait de s'en prendre carrément aux thèses libérales des démocrates, *l'Ordre* démasquait ces derniers, grâce à Edouard Lefebvre de Bellefeuille, qui publiait dans les numéros du 13 au 27 mai 1859 son *Essai sur le rougisme*: « A proprement parler, écrivait-il dans le numéro du 13 mai, un *Rouge* est celui qui demande: 1° la Séparation de l'Église et de l'État; 2° l'Abolition du droit de propriété; 3° la Souveraineté du peuple. D'après cela, un *Rouge*, c'est donc celui qui soutient et défend trois principes abominables, gros d'anarchie et de résultats funestes et qui ne peuvent jamais s'accorder avec la conscience d'un chrétien éclairé. »

Cette analyse du libéralisme s'inspirait des ouvrages du doctrinaire Louis de Bonald mais surtout des articles de *l'Univers*⁴⁶. Louis Veillot était le maître à penser des collaborateurs de *l'Ordre*. Jamais on n'avait jusque-là décelé influence plus évidente sur des journalistes canadiens-français. Elle devint encore plus palpable, pour ainsi dire, quand Cyrille Boucher et Joseph Royal eurent à porter des jugements sur la guerre d'Italie en 1859.

45. *Ordre*, 14 juin 1859

46. Jean-Paul Bernard, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, 1971, p. 159.

* * *

Cette guerre était la première phase du processus qui allait aboutir à la réalisation de l'unité italienne en 1870. En effet, à partir de 1859, l'Autriche est peu à peu refoulée hors de la péninsule, des principautés et un royaume, celui de Naples, disparaissent, l'Etat pontifical se désagrège et le royaume d'Italie se parachève sous le couvert du principe des nationalités, qui veut que les peuples puissent disposer d'eux-mêmes. Une thèse libérale recevait la sanction des faits et entraînait dans le nouveau droit public international. D'où l'enthousiasme des libéraux du monde entier à l'endroit des principaux artisans de l'unification italienne, un Cavour, un Victor-Emmanuel, un Garibaldi.

En revanche, c'est dans la détresse que les catholiques vécurent ces années dramatiques. A leurs yeux, le mouvement unificateur, parce qu'il aboutissait à l'anéantissement du pouvoir temporel pontifical, n'était autre qu'une tentative des forces hostiles à l'Eglise pour la réduire à l'impuissance.

De tous les ultramontains, c'est sans doute Louis Veuillot qui soutint avec le plus de force et d'éloquence cette thèse, qui faisait totalement abstraction des aspirations du peuple italien à l'indépendance de la patrie.

Cyrille Boucher et Joseph Royal adoptèrent d'emblée ce point de vue et s'y tinrent résolument, de sorte que *l'Ordre* ne fut, pour ce qui regardait les affaires d'Italie, que la filiale canadienne de *l'Univers de Paris*.

Ce qui amena Boucher à prendre parti pour l'Autriche contre le Piémont de Cavour, dont la politique avait l'heur de plaire à Londres, parce que, selon le rédacteur de *l'Ordre*, l'Autriche, puissance catholique, était un rempart contre les forces révolutionnaires : « La révolution qui s'agite en ce moment, écrivait-il en mai 1859, dans le Piémont, dans la Sardaigne, n'a fait que changer de but. Qu'elle triomphe en Lombardie, et demain le trône papal volera en poussière sous les coups redoublés de son bras long et puissant⁴⁷. »

47. *Ordre*, 17 mai 1859.

Cette prise de position en faveur d'un Etat réactionnaire déchaîna un beau tollé chez les adversaires de Boucher : « Au nom de la civilisation, de la liberté, de la vérité et de l'ordre, écrivait Charles Daoust, rédacteur en chef du *Pays*, *l'Ordre* de Montréal a pris fait et cause pour l'Autriche ! Il consacre à son alliée les plus brillantes fleurs de son parler rhétoricien, et dévoue la France, l'Italie, voire même l'Angleterre, aux dieux infernaux, toujours à la rhétoricienne ⁴⁸ ! »

Favorable à l'Autriche, Boucher voyait avec consternation l'Angleterre protestante faire des vœux pour le succès de la politique piémontaise et décrier l'administration des Etats romains : « Même ici, en Canada, à Montréal, écrivait-il en mai 1859, tous ont pu voir avec quel empressement la presse anglaise (la même partout) a reproduit toutes les calomnies dirigées contre le gouvernement pontifical, et de quelle joie elle a salué la délivrance prochaine de ces pauvres Italiens ⁴⁹. »

Aussi, au moment où coururent les bruits d'une guerre possible entre la France et l'Angleterre, parce que cette dernière voyait d'un mauvais oeil l'immixtion grandissante de Napoléon III dans les affaires italiennes, s'empressa-t-il de souhaiter une victoire française qui fût, pour les Canadiens français, une sorte de revanche de 1759 :

Dans tous les salons, dans tous les cercles politiques, dans tous les journaux, la première question à l'ordre du jour est la possibilité et les résultats d'une guerre entre la France et l'Angleterre. Jamais guerre, de mémoire d'homme, ne serait plus juste, plus méritée, plus à propos, plus populaire. Par sa politique d'astuce et de corruption, l'Angleterre s'est efforcée de propager à l'étranger l'Impiété et la Révolution; elle a soufflé au coeur des nations un amour effrayant de l'Anarchie : tous les complots, toutes les conjurations contre l'autorité légitime ont trouvé en elle un encouragement et une récompense. [...]

Tout le monde attend de l'épée de la France une grande justice et une grande vengeance : tout le monde verrait, avec un certain contentement, l'Angleterre humiliée dans son orgueil, privée de ses colonies, enchaînée dans son île solitaire. [...]

48. *Pays*, 19 mai 1859.

49. *Ordre*, 3 mai 1859.

Si la guerre se généralisant, s'étendait aux colonies, quel parti prendraient les Canadiens-Français? Porteraient-ils les armes contre la France, ou prendraient-ils fait et cause pour la France, se rangeant ainsi du côté de la Civilisation? [...]

Le Canada pourrait voir, sans miracle, le drapeau tricolore flotter un beau matin sur les remparts séculaire de Québec. En nous laissant notre manière de nous gouverner, comme l'Algérie la sienne, Napoléon s'attacherait le coeur des Canadiens sans exception⁵⁰.

Le retentissement de cet article fut considérable. Pour les uns il frisait l'extravagance voire un antipatriotisme qui ne prenait pas même la peine de se dissimuler. Aussi fut-il accueilli dans les milieux anglophones avec indignation: « Les journaux anglais, avouait Boucher une semaine plus tard, sont depuis huit jours à nos trousses; ils aboient par colère, par vengeance, par délire⁵¹. » Pour d'autres, les Québécois en particulier, encore sous le charme du passage de la *Capricieuse*, ces considérations ouvraient des perspectives qui n'avaient rien de désagréable. L'abbé Edmond Langevin, de l'archevêché de Québec, écrivant à Mgr Bourget le 30 août, 1859, supposait que le consul français nouvellement arrivé à Québec, Gauldrée-Boilleau, aurait « trouvé magnifique le fameux article de *l'Ordre* et [que] M. Boucher pourrait bien être décoré quelque jour pour avoir si bien fait l'application des idées napoléoniennes »^{51bis}

Toutefois Boucher dut bientôt déchanter à l'endroit de la politique napoléonienne en Italie. Tout comme son maître à penser Veuillot, il ne tarda pas à se rendre compte que Napoléon III penchait de plus en plus vers la solution unitaire. Il le regrettait à l'automne de 1859: « . . . nous plaignons l'empereur qui, sans raison légitime, a mis son génie au service de l'anarchie et, par une politique silencieuse et équivoque, invite les peuples à la révolte, feignant d'ignorer que les rois sont solidaires et que la main impie qui s'attaque à l'autorité du St-Père peut fort bien s'attaquer à sa propre autorité⁵². »

50. *Ibid.*, 19 août 1859.

51. *Ibid.*, 26 août 1859.

51bis. ACAM, 295.101: Documents relatifs au diocèse de Québec.

52. *Ordre*, 11 octobre 1859.

Les intentions de Napoléon III devinrent manifestes, le 22 décembre 1859, par la publication de la brochure *le Pape et le Congrès*. *L'Univers*, qui avait reproduit le texte de l'encyclique *Nullus certi* condamnant les propositions napoléoniennes, fut supprimé le 29 janvier 1860: « La France et la cause catholique, écrivait à cette occasion Joseph Royat, perdent leur plus courageux, leur plus puissant défenseur ⁵³ »

Privé de leur guide, qui jusque-là « leur avait paru la meilleure autorité en ces graves matières »⁵⁴, les rédacteurs de *l'Ordre* furent sans doute pour un moment désemparés. Ils se ressaisirent lorsque *le Pays*, dont le rédacteur en chef était alors Médéric Lanctôt, se mit à vanter Garibaldi qui, à la tête de ses *Mille*, conquérait la Sicile: « Les événements qui se passent aujourd'hui en Europe, affirmait Boucher, ne sont rien autre chose qu'une lutte entre le bien et le mal, entre le principe divin de l'autorité et le principe diabolique de la révolution ⁵⁵. »

Boucher reprit sa plume vengeresse pour stigmatiser le Piémont qui, « avec une audace sans nom, avait envahi les Etats pontificaux contre tous les droits divins et humains »⁵⁶. Il se consolait en voulant croire que la défaite à Castelfidardo, le 18 septembre 1860, de la petite armée pontificale commandée par Lamoricière, équivalait à une victoire morale comme étant « l'un des plus brillants faits d'armes accomplis de nos jours par le soldat chrétien, par le magnifique Lamoricière, qui a mis si généreusement son épée et sa vie au service de la catholicité »: « Elle couvre ce grand général de gloire; depuis les croisades, jamais un homme ne s'est placé si haut dans l'estime des nations ⁵⁷. »

Ce chant de victoire était démenti par les faits, car au moment où Boucher écrivait ces lignes triomphalistes, l'unité de l'Italie était virtuellement réalisée sous le sceptre de Victor-Emmanuel.

* * *

53. *Ibid.*, 17 février 1860.

54. *Ibid.*, 29 novembre 1859.

55. *Ibid.*, 6 juillet 1860.

56. *Ibid.*, 5 octobre 1860.

57. *Ibid.*, 12 octobre 1860.

Ce chant de victoire était aussi, en quelque sorte, un chant du cygne, car Boucher mettait bientôt fin à sa collaboration à *l'Ordre*. Ses amis Joseph Royal, Louis Beaubien et Edouard Lefebvre de Bellefeuille l'imitèrent. Des circonstances impérieuses imposaient à l'équipe cette ligne de conduite. En effet, les deux promoteurs de l'oeuvre décédaient à un bref intervalle: le chanoine Pilon le 30 novembre 1860⁵⁸ et Denis-Benjamin Viger le 13 février 1861⁵⁹. Dépourvus de l'appui de leur conseiller et de leur bailleur de fonds, ils démissionnaient le 25 juin 1861. L'imprimeur J.-A. Plinguet, propriétaire de *l'Ordre* depuis le 15 novembre précédent, mettait le journal à la remorque du chef des libéraux bas-canadiens, Antoine-Aimé Dorion⁶⁰.

A part une collaboration occasionnelle à *l'Echo du cabinet de lecture paroissial*⁶¹, Cyrille Boucher ne devait plus faire oeuvre de journaliste. Reçu avocat en décembre 1861, sa nouvelle profession l'absorba sans doute entièrement, car on ne le vit reparaitre en public qu'à deux reprises: à l'Union catholique, le dimanche 8 juin 1862, alors qu'il prononça une causerie sur « le rôle que joue la papauté dans la société »⁶², et le 26 septembre 1865, à une soirée des anciens élèves du Collège Sainte-Marie, où, dans la salle académique inaugurée le 10 juillet précédent, au sous-sol de l'église du Gesù encore en construction, il figurait au programme aux côtés d'Honoré Mercier, de Napoléon Legendre et de Charles-Chamilly de Lorimier⁶³.

Il mourut presque subitement dans sa pension de la rue Saint-Dominique, le 9 octobre suivant. Le père Michel, directeur de l'Union catholique, avait tout juste eu le temps d'accourir à son chevet pour recevoir ses dernières pensées⁶⁴.

Il fut inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale, Saint-Remi-de-Napierville. « Quelque temps plus tard, au témoignage

58. *Ibid.*, 3 décembre 1860.

59. *Ibid.*, 15 février 1861.

60. *Ibid.*, 25 juin 1861.

61. Joseph Royal, *l'Ordre*, 11 octobre 1865.

62. *Ordre*, 11 juin 1862.

63. P. Desjardins, *Cyrille Boucher*, p. 29.

64. *Minerve*, 10 octobre 1865.

d'Edouard de Bellefeuille, une rumeur épouvantable nous arrivait: il avait été enterré vivant, disait-on⁶⁵. » Dix ans plus tard, Oscar Dunn se faisait encore l'écho de ce bruit⁶⁶.

C'est Joseph Royal qui se chargea, dans *l'Ordre* du 11 octobre, de raconter la vie de l'ami très cher qui venait de descendre prématurément au tombeau. Nous avons emprunté maints détails à cette notice écrite avec une émotion contenue. Royal nous traçait de son confrère journaliste le portrait suivant: « M. Cyrille Boucher était de bonne taille et bien pris, son front était magnifique et son nez légèrement aquilin; la coupe de sa figure accusait une énergie extraordinaire, que démentait bientôt la mobilité du regard. Un peu animée, sa physionomie était vraiment mâle et belle. On pouvait lire dans cet oeil doux et peu fixe toute la bonté et l'abandon de cette fière nature. »

Rameau de Saint-Père était d'avis que les plus brillants succès eussent accueilli Boucher sur le grand théâtre de la presse parisienne⁶⁷, tellement son talent littéraire était incontestable. « Mais, selon L.-O. David, comme beaucoup de jeunes gens, il a manqué de patience, de persévérance. Se résigner à rester pauvre pendant plusieurs années quand on a du talent et de l'ambition, demande un caractère bien trempé⁶⁸. »

Laissait-il en manuscrit un roman, intitulé *Emilie de Bruneville*, comme l'affirme Henry J. Morgan⁶⁹? Aucune trace n'en a été retrouvée.

Philippe Sylwan

65. « Cyrille Boucher », *Revue canadienne*, 41e année, t. II (1905), p. 67.

66. *Revue canadienne*, t. XII (1875), p. 642.

67. *Minerve*, 10 octobre 1865.

68. L.-O. David, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 256.

69. Henry J. Morgan, *Bibliotheca Canadensis; or a Manual of Canadian Literature*, Ottawa, 1867, p. 41.